

La poésie sur la place publique : récit en trois mouvements

Micheline Cambron

Volume 36, numéro 3, 2000

Presse et littérature : la circulation des discours dans l'espace public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009725ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009725ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cambron, M. (2000). La poésie sur la place publique : récit en trois mouvements. *Études françaises*, 36(3), 95–112. <https://doi.org/10.7202/009725ar>

Résumé de l'article

Les transformations que subit graduellement la page littéraire du Devoir, au début des années 1950, contribuent à réaménager le champ littéraire. Sous la responsabilité de Gilles Marcotte, ces changements s'effectuent en trois temps : d'abord, un espace accru est consacré aux auteurs québécois et à la critique de leurs oeuvres ; ensuite, la littérature se trouve inscrite dans la matérialité de la vie culturelle ; enfin, une prééminence est accordée à la poésie, qui devient le genre littéraire par excellence. Aussi, lorsque sont fondées les Éditions de l'Hexagone la poésie s'installe-t-elle sur la place publique.

La poésie sur la place publique :

récit en trois mouvements

MICHELINE CAMBRON

Cet article trouve sa source dans une interrogation ancienne. Comment se fait-il qu'à certains moments de la vie d'une communauté la poésie s'installe, pour ainsi dire, sur la place publique alors que la plupart du temps, dans nos sociétés modernes tout au moins, la lecture de poèmes est un geste intime, confidentiel ? Diverses hypothèses peuvent sembler offrir des réponses pertinentes. Ainsi, pour que la poésie soit sur la place publique, on pourrait croire qu'il faut que l'autonomisation du champ littéraire soit inachevée, que la poésie constitue encore véritablement un lieu du politique, comme cela se trouve pour la poésie romantique, dont l'apparition précède la véritable autonomisation du champ littéraire français et où le poète se veut une voix prophétique dans la Cité¹. Par ailleurs, des études statistiques sommaires effectuées dans les journaux canadiens du milieu du xix^e siècle ont permis de voir que la publication de la poésie y connaît des sommets en période de crise² : à l'effervescence politique semble correspondre une effervescence poétique. On a également observé que, dans le siècle qui s'achève, l'accession à l'indépendance de plusieurs sociétés coloniales s'est accompagnée d'une présence vibrante de la poésie dans l'espace public : journaux, médias électroniques, meetings culturels et politiques. L'acte

1. C'est ce qui ressort des travaux de Paul Bénichou, particulièrement dans *Les mages romantiques*, Paris, Gallimard, 1988.

2. C'est durant la période de la Rébellion, entre 1837 et 1839, que la production poétique est la plus intense et que la poésie occupe le plus de place dans un journal comme *Le Canadien*. Voir Chantal Legault et Marie-Paule Rémillard, « Le romantisme canadien entre le repli et l'action », dans Micheline Cambron (dir.), *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Saint-Laurent, Fides, 1999, p. 325-393.

poétique a alors souvent renoué avec l'oralité propre aux sociétés traditionnelles. Pour le Québec, ces interprétations paraissent tout à fait convenables : les véritables prémisses de la Révolution tranquille n'ont-elles pas été cette entrée, par la poésie, dans un *Âge de la parole* où *dire* était inextricablement à la fois geste poétique et geste politique ? Ainsi, la poésie québécoise contemporaine serait née dans une période de crise où les frontières entre le politique et le poétique s'abolissaient dans l'acte même de la profération du poème, ce qui conforte en les entrecroisant les deux hypothèses précédemment évoquées.

Sans doute. Mais si cela paraît indubitable, cette lecture a néanmoins l'inconvénient de postuler une sorte de passivité de l'espace public lui-même, qui paraît alors totalement perméable aux textes qu'il porte. Or, si l'on croit, avec Habermas, que l'espace public est au contraire un système complexe et fragile qui induit des règles d'énonciation tout en offrant à la communauté une représentation des échanges discursifs qui la fondent³, il importe de mieux saisir les modalités par lesquelles la poésie trouve là à se nicher, puis à accéder à un statut propre, distinct de celui des autres discours littéraires, et enfin à une autorité discursive qui répercute les voix et leste le poème d'une sorte de plénitude du sens dans l'ordre collectif. C'est précisément ce mouvement de la poésie québécoise dans l'espace public de l'avant-Révolution tranquille que je chercherai à éclairer. Pour cela, j'examinerai les modalités de la présence de la poésie dans le journal *Le Devoir*, entre le 25 novembre 1950, moment où, comme nous le verrons, l'espace public semble inscrire la poésie sur le mode de la neutralité, et le 12 septembre 1953, au moment où la poésie de l'Hexagone s'installe dans l'horizon culturel québécois, à la publication de *Deux sangs*, le recueil d'Olivier Marchand et de Gaston Miron.

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse, quelques prolégomènes. D'abord sur le choix du *Devoir* comme objet d'étude. À l'époque, *Le Devoir* n'est pas véritablement un journal à large diffusion — ce n'est pas *La Presse*, ni même *La Patrie*. Cependant, il s'agit d'un véritable journal national — il est lu partout au Québec — ; son directeur, Gérard Filion, déterminé et courageux, est l'un des fers de lance de l'opposition à Maurice Duplessis (qui l'exècre au point d'expulser les journalistes du *Devoir* des conférences de presse ministérielles) ; son rédacteur en chef, André Laurendeau, est un intellectuel respecté, doté

3. Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1992.

d'un grand prestige ; ce journal est donc l'un des lieux de gestation du discours de la Révolution tranquille, un véritable agent de changement. Toutes choses qui ne sont pas indifférentes à mon propos. Un mot ensuite sur la matière même du corpus retenu. La présence de la littérature dans *Le Devoir* est relativement ténue. Si l'on excepte les entrefilets le plus souvent informatifs qui rendent compte en semaine de la vie culturelle, toutes dimensions confondues, la littérature tient essentiellement dans la page littéraire du samedi. Mon étude portera donc exclusivement sur ces « pages littéraires », sauf pour la livraison du 25 novembre 1950, car c'est le « Cahier spécial » publié au moment de la *Semaine canadienne du livre* qui nous servira d'entrée en matière. Enfin, il importe de savoir que ces pages littéraires étaient sous la responsabilité de Gilles Marcotte et que c'est son travail de lecteur et de rédacteur⁴ qui leur imprimera graduellement leur caractère propre et amènera, par mouvements successifs, une place prééminente à la poésie.

La littérature canadienne

Le 25 novembre 1950 paraît un supplément, un « Cahier spécial », à l'occasion de la *Semaine canadienne du livre*. L'abondance des articles (le cahier fait dix pages, en comptant la publicité pleine page des Éditeurs canadiens du livre français) permet de saisir avec précision quel statut y est accordé à la poésie et c'est donc de là que nous partirons. Un texte liminaire, intitulé « La chose littéraire. Une affaire entre nous », circonscrit les enjeux de la littérature canadienne tels que les conçoit Gilles Marcotte. À la question « Pourquoi une littérature au Canada français? », Gilles Marcotte répond qu'il s'agit de nous « redonner une âme », de retrouver « le fond d'humanité » qui permettrait aux valeurs essentielles de « s'incarner profondément et de donner leurs fruits naturels ». La question de la « fierté nationale » est ainsi mise de côté au profit de l'authenticité de l'expérience.

C'est par le dedans, par l'authenticité d'expérience dont elle témoignera qu'elle sera universelle et non pas nécessairement par sa conformation extérieure. Elle aura même tout avantage à s'inscrire dans un cadre proprement canadien, pourvu qu'elle n'ait pas ce cadre pour toute raison d'être :

4. Gilles Marcotte m'a affirmé qu'il était aussi responsable de la mise en page. Je postule ici que le travail de rédacteur de Gilles Marcotte est exercice de lecture, c'est-à-dire que, recevant des textes, le rédacteur y lit le monde, et qu'immérgé dans la culture ambiante il la « lit » pour à la fois en saisir le mouvement et l'infléchir.

«Habiter le paysage», disait Saint-Denys Garneau. Le paysage aussi fait partie de l'humain et n'empêche pas de parvenir à l'universel. *Bonheur d'occasion* avait besoin, pour être un témoignage essentiel, de se situer en terre canadienne.

Remarquons au passage l'insistance mise sur l'intériorité de l'expérience, la citation du poète Saint-Denys Garneau, dans laquelle la notion de paysage se trouve déplacée du concret vers l'abstrait — car «habiter le paysage», pour Garneau, c'est aussi et peut-être surtout habiter le paysage intérieur —, et enfin la tension vers le «témoignage essentiel», en l'occurrence celui de Gabrielle Roy —, tension qui suppose une sorte d'ascèse. En fait, dans ce texte où il considère que les obligations qu'il assigne à la littérature canadienne sont également les «conditions de l'accession du peuple à la maturité», Gilles Marcotte pose que rien n'est acquis du sens et du rôle de notre littérature, mais, implicitement, il affirme qu'elle existe, ne serait-ce qu'à travers Saint-Denys Garneau et Gabrielle Roy. Mais il y a des obligations à remplir : le critique est donc en attente.

La facture du cahier lui-même confirme ce diagnostic : il y a une littérature canadienne mais celle-ci ne semble jouir d'aucun statut spécial et son existence est d'abord donnée pour historique. Ainsi en va-t-il des cinq articles les plus étroitement rattachés à la littérature québécoise. Clément Marchand livre le récit de la façon dont Nérée Beauchemin le guida dans ses premières tentatives en poésie ; Guy Frégault fait l'historique de l'enseignement de l'histoire au Canada français ; Eugène Lapierre, celui des relations entre musique et littérature au Canada français ; Guy Blain critique *L'abatis* de Félix-Antoine Savard, cherchant à le situer («avant l'un, après l'autre») dans l'histoire de notre littérature ; Gilles Marcotte présente *La petite poule d'eau* de Gabrielle Roy comme un retour aux origines de la romancière. Certes, on trouve dans ces textes des énoncés esthétiques. Mais ils sont soumis à la perspective historique, l'exemple le plus net étant celui de la poésie de Clément Marchand, qui se trouve ici subordonnée au récit du travail de paufinement de l'écriture que l'ainé exigeait de son cadet. Parallèlement à ces textes, qui représentent moins de 25 % de la surface utile du cahier⁵, on trouve de nombreux articles, historiques eux aussi, sur la littérature française. Commémoration de la mort de Balzac (une pleine page), de celle de Jacques Rivière (une pleine page) ; historique de la «Poésie d'hier et d'aujourd'hui de Mallarmé à Pierre Emmanuel», par

5. J'entends par surface «utile» celle qui comporte du texte «informatif» plutôt que de la publicité.

Roger Rolland ; interview de Jacques Madaule par Fernand Dansereau sur l'histoire actuelle des « Chrétiens au demi-siècle » ; une « Note sur le roman » (contemporain français, bien sûr), amorcée par un rappel du vingtième anniversaire de la parution de *La condition humaine*, un article hommage à Berdiaeff signé Raymond-Marie Léger. La littérature est ici nettement considérée dans son historicité, dans une perspective de « fierté nationale » — cela étant vrai d'ailleurs de quelque côté de l'océan que l'on se situe. De ce point de vue, l'extrait de *Cordélia* — « La conversion » —, de Bruno Lafleur, qui raconte le retour dans sa famille d'une jeune fille qui sort du couvent au moment des élections, est tout à fait dans le ton : le récit fonctionne comme un rappel de la société rurale en voie de transformation et est tout entier articulé autour de l'idée de mémoire, mémoire des amitiés et des fidélités anciennes qui justifie, ou interdit, la conversion de Gédéon à un autre parti politique que celui de ses ancêtres.

En périphérie de ce noyau historique, on trouve une abondance de publicités encadrées et trois poèmes. Certes, il faut bien voir que ces publicités sont, de fait, la principale justification de la production de ce cahier, car la *Semaine canadienne du livre* est d'abord une opération commerciale, comme le révèle le « Message-programme du Président de la société », qui annonce réceptions, cocktails, expositions et vitrines spéciales. Mais il est intéressant de remarquer que les trois poèmes possèdent visuellement la même facture que la publicité : ils flottent dans le cahier, sans ancrage véritable, ils sont, comme les encarts publicitaires, une sorte de présent absolu opposé à l'historicisation de la littérature que les textes critiques magnifient. La poésie est donc présente, mais semble légèrement excentrique, détachée du discours journalistique⁶.

Les idées et les hommes

L'examen de la page littéraire du *Devoir* pour la période qui suit la parution du « Cahier » confirme l'analyse précédente. Le format fixe de la page permet cependant quelques observations supplémentaires. D'une part, il y a le bandeau qui donne son titre à la page, *Les idées et les hommes*, qui nous indique que cette page fait aussi place à d'autres discours et ne se donne pas d'emblée comme littéraire. D'autre part, on trouve une rubrique intitulée « La foire aux lettres » où sont logés des

6. Sur les trois poèmes, un seul apparaît dans une page où il est aussi question de poésie. Mais ce poème — de Luc Perrier — ne jouxte pas l'histoire de la poésie française que signe sur la même page Roger Rolland, elle lui est même graphiquement opposée.

échos divers sur les littératures québécoise et française. Cette rubrique non signée a une facture impersonnelle, quoique la présence d'un narrateur qui écrit au « nous » s'y fasse sentir par moment. Enfin, même si la page s'étale sur huit colonnes, la mise en page suggère une tripartition de la matière : à gauche ou à droite sur deux colonnes élargies — mais sur trois colonnes régulières —, on peut lire la critique principale ; sur deux ou trois colonnes régulières, on trouve « La foire aux lettres » — qui occupe donc le centre la page ; en haut, sur deux ou trois colonnes, on lit un article secondaire, ou encore des entrefilets souvent assimilables au communiqué de presse. Notons également que généralement, quoique ce ne soit pas systématique, on a dans la partie supérieure de la page, un tiers pour la littérature québécoise, un tiers pour la littérature française et un dernier tiers pour des échos divers. Enfin, le bas de la page et les côtés sont consacrés à la publicité. Certaines semaines paraît un poème, encadré, généralement bref, qui peut occuper divers espaces sur la feuille (4 poèmes entre le 9 décembre et le 27 janvier). Cette poésie peut être placée au centre en haut (9 décembre/28 décembre), ou à gauche avant les annonces (20 janvier), ou tout à fait en bas au centre (27 janvier), bref elle est migrante. Les poèmes sont signés, datés parfois mais pas toujours, et alors la date est toujours largement plus ancienne (Marcel Thivierge, « 20 mai 1947 » et Réginald Boisvert, « juin 1947 ») que celle de la publication. Rien ne signale le poème ailleurs dans la page. Certains poètes sont connus : Raymond-Marie Léger collabore régulièrement au journal (9 décembre, [*Dors captive de moi-même et sois libre*]), Réginald Boisvert a déjà publié des poèmes ou des textes ailleurs (28 décembre « Le piège »), comme Marcel Thivierge (20 décembre, [*Je sais les vents profonds...*]). Mais le quatrième auteur est alors un illustre inconnu : Luc Perrier (27 novembre, « Nous irons de joie »).

Il serait cependant fallacieux de réduire la présence de la poésie à ces quatre poèmes, car il en est aussi question ailleurs, soit qu'on la critique (10 décembre, « Rina Lasnier. *Escapes* ou les dangers de la contrainte », de Raymond-Marie Léger ; 5 janvier, « Parlons poésie » — sur les œuvres de Serge Deyglun, Reine Malouin et Nérée Beauchemin —, par Gilles Marcotte), soit qu'on y fasse écho succinctement dans « La foire aux lettres » (5 janvier, 20 janvier, 3 mars, 10 mars). Cependant, globalement, la poésie semble avoir une présence fort ténue et, pour tout dire, circonstancielle. D'ailleurs, pour l'essentiel, la page semble étroitement épouser l'actualité littéraire. Ainsi à la mort de Gide, toute la page lui est consacrée (17 mars 1951), comme ce fut le cas pour Van

der Meersch lors de son décès (24 février 1951). Ces événements ne bousculent pas la structure de la mise en page mais font disparaître « La foire aux lettres » au profit d'un témoignage ou d'un texte de nature semblable. Prenons, par exemple, la disposition typographique du 17 mars. Le texte important, « Gide et la foi », est placé en 2^e, 3^e et 4^e colonnes (avec un en-tête en deux colonnes élargies placées sur trois colonnes régulières). Un rappel de l'importance de Gide, signé Gilles Marcotte, s'étale sur les quatre colonnes suivantes. Enfin, la première colonne comporte une photo et une bio-bibliographie : la tripartition de l'espace est maintenue, même si « La foire aux lettres » disparaît. Malgré la diversité des auteurs et le poids de l'actualité, la page paraît dotée d'une sorte d'équilibre pérenne, dans lequel la poésie ne joue pas un grand rôle.

Sous cette apparence lisse et calme, certains changements s'annoncent : le rédacteur de « La foire aux lettres » ose le « je » — et c'est le plus souvent pour se moquer d'une certaine poésie ampoulée ou de certaines autorités. Le texte principal du 3 mars laisse deviner le changement de ton qui se prépare : dans « À mon avis (avec excuses à M. Xyste Narbonne !) », Gilles Marcotte disserte sur les prix littéraires qui sont souvent des « terrains neutres » et ajoute : « Dois-je dire qu'un terrain neutre est presque toujours celui de la médiocrité ? » ; puis il propose son propre palmarès. Dans les livraisons du 10 et du 17 mars, il y va également d'affirmations au « je ». Le bel équilibre est en voie d'être rompu.

Une grande enquête

C'est le 24 mars qu'a lieu le véritable coup de cymbale, que la rupture est consommée. Intitulée « Une grande enquête », une série d'articles sur les devoirs de la critique est lancée. Le texte inaugural occupe plus de la moitié de la page, soit cinq colonnes : la tripartition s'efface devant l'importance de l'événement. On a « posé à une vingtaine d'hommes de lettres canadiens-français » trois questions :

- 1) Quels sont les devoirs de la critique en général ; 2) Quels sont les devoirs de la critique canadienne-française en particulier ; 3) Ces devoirs, estimez-vous que la critique canadienne-française les remplit de façon satisfaisante ? Que pensez-vous de l'accueil qu'elle a réservé à vos livres ?

Les trois réponses qui font l'objet du premier article sont celles d'Éloi de Grandmont, de Robert Élie et de Ringuet. Chacune des réponses est précédée du nom de l'auteur, en caractère gras et en majuscules, de sa photographie et d'une bio-bibliographie, également en caractère

gras. La série comporte huit articles — ce qui signifie que l'ensemble s'étale sur plus de deux mois au cours desquels les écrivains québécois, conviés sur la place publique, prennent la parole. Bien sûr, l'opération entière permettra de donner un sens nouveau à l'exercice critique, mais surtout elle aura placé, au centre même de la page littéraire, les écrivains d'ici, leurs propos et leurs œuvres. La perspective historicisante est également effacée au profit d'un présent de l'énonciation qui fait de l'écrivain un être de paroles plutôt qu'une icône de l'histoire littéraire nationale.

Ce parti pris pour la littérature comme activité vivante, dialogique, est d'ailleurs lisible ailleurs dans cette livraison du 24 mars 1951, dans les longs commentaires critiques consacrés à trois revues culturelles canadiennes-françaises (dont deux nouvelles) et dans un curieux entre-filet de « La foire aux lettres » qui évoque le Queneau des *Exercices de style* mais préfigure aussi Miron ramassant dans l'autobus les contributions pour la publication des premiers titres de l'Hexagone, parus dans la collection « Les Matinaux »⁷. Je ne résiste pas au plaisir de le citer comme le signe indubitable qu'un vent nouveau souffle désormais.

Platon dans l'autobus

On voit de tout. Il suffit d'ouvrir les yeux. On voit même plus que tout. À preuve : l'autre jour, descendant la rue Saint-Hubert dans une [sic] autobus rapide et peu calme, je vis — de mes yeux vis — un jeune homme portant chapeau, qui lisait non pas le dernier roman à cinq sous, non pas même *La Résurrection des corps* d'André Brugel, mais entendez bien — le *Cratyle* de Platon.

Prenez bien note, je vous prie, futurs historiens de la nation : Aux environs de midi, dans l'autobus Saint-Hubert, à la hauteur approximative de Cherrier, en date du quinze mars, un jeune homme portant chapeau lisait le *Cratyle* de Platon. Cela pourra servir à l'histoire intellectuelle de la nation.

On pourra ensuite lire dans le cadre de cette enquête, en succession : le 31 mars, Pierre Baillargeon ; le 7 avril, Alfred Desrochers, Jean-Jules Richard (sans photo) et Alain Grandbois ; le 14 avril, Charles Hamel et Clément Lockquell ; le 21 avril, Louis-Philippe Robidoux, Michelle Le Normand et Charlotte Savary ; le 28 avril, Rex Desmarchais ; le 5 mai, Yves Thériault ; le 12 mai, Anne Hébert et Maurice Blain. Le bel équilibre tripartite peine à se maintenir et semble définitivement disparu le 5 mai alors que *toute la page* est consacrée à la littérature québécoise : Yves Thériault occupe quatre colonnes ; une critique du roman de Thé-

7. Je tiens l'anecdote de Gaston Miron lui-même, qui racontait avoir distribué des feuillets de souscription dans l'autobus qu'il prenait tous les jours.

rèse Tardif, trois colonnes (deux colonnes élargies sur trois colonnes régulières) et le seul entrefilet littéraire porte sur le *Prix des lecteurs* — l'autre, manifestement égaré sur la page, invite les Anciennes du Collège Basile-Moreau à réciter le chapelet —, le reste de l'espace étant consacré à la publicité.

La série jouit d'un grand prestige : non seulement les auteurs ont-ils répondu avec sérieux, mais certains échanges épistolaires — des lettres de lecteurs, des commentaires supplémentaires d'auteurs mécontents — témoignent de l'importance des enjeux. Car si le rôle de la critique se trouve justifié par cette riche enquête, les interactions qui en sont issues paraissent davantage déterminantes pour l'avenir. Aussi Gilles Marcotte publie-t-il, le 19 mai, bien au centre de la page et sur quatre colonnes (typographie sur deux colonnes élargies occupant quatre colonnes régulières) un texte intitulé «Après le point final». Selon lui, si «les réponses témoignent pour les écrivains, elles ne témoignent guère pour les critiques». Cependant, «l'état présent de la critique canadienne-française n'est qu'un aspect de la condition générale de la littérature dans nos institutions» et cette enquête révèle la précarité de la littérature dans notre société. Il suggère donc une action dont on ne peut nier qu'il ait déjà commencé à la mettre en œuvre dans *Le Devoir*.

[Sur le plan pratique, je crois qu'] une chose importe d'abord, si banale qu'on y pense guère : donner de l'espace et de l'importance à la littérature. Dans les journaux, dans les revues, partout où elle peut trouver sa place. L'activité littéraire s'exerce chez nous dans un tel état d'humiliation sociale et matérielle, que sa qualité ne peut qu'être diminuée. Et quelque effort que fournissent certains critiques plus favorisés et plus courageux que d'autres, il est assuré que la critique en général ne pourra atteindre à un certain niveau d'efficacité et d'excellence, que si on lui fournit les moyens d'être stable, régulière, assurée de son effort. Ah ! certes, ce n'est pas de critiques que nous manquons au Canada français ; il s'en trouve de nouveaux à tous les mois, à toutes les semaines. Mais nous manquons d'une critique, c'est-à-dire d'un groupe d'hommes de lettres investis d'une fonction régulière, et qui pourraient mener une étude attentive de toute la production canadienne-française, à mesure qu'elle paraît. Encore une fois, c'est aux journaux, aux revues, à la radio, de faire sa place à la littérature

À partir de là, la rupture est définitivement consommée d'avec une page littéraire strictement informative. Désormais, le ton sera plus militant : il s'agit de porter la littérature sur la place publique. Doit-on parler d'éveil ? Le poème de Luc Perrier qui jouxte le texte programmatique de Gilles Marcotte s'intitule «La nuit veille»...

Poésie pas morte

Mais cette littérature vivante dont on doit témoigner, quelle sera-t-elle? Perpétuera-t-elle le règne de l'histoire qui dominait si nettement auparavant? Dès le 2 juin, Gilles Marcotte en dévoile les couleurs : « Poésie pas morte ! » Certes, dans les mois précédents, on avait pu lire des poèmes et des textes critiques sur la poésie. Mais à partir de mai, « Poésie pas morte », le critique mettra en place une véritable « opération poésie » : chacune des livraisons comportera soit un poème soit un texte sur la poésie — texte critique sur un recueil ou essai plus général. Quant aux entrefilets de « La foire aux lettres », ils tailleront belle la place faite à la poésie. Cela fléchit à peine en juillet, alors que la page littéraire se fait plus largement culturelle (et se déglingue un peu). Mais dès le 28 juillet, le caractère systématique de cette présence de la poésie devient évident : entre le 28 juillet 1951 et le 16 août 1952 paraîtront 31 poèmes ou extraits de poèmes et 24 articles discutant de poésie (par exemple, un article sur Saint-Denys Garneau signé Pierre Emmanuel), ou parlant d'un poète (« Apollinaire critique d'art », le 12 avril 1952), ou lui donnant la parole.

Cette présence massive de la poésie est également l'occasion de manifester certaines convictions : défense de la poésie (« Pierre Seghers défenseur de la poésie », 23 février 1952) et affirmation de son importance dans la formation (« Du rôle de la poésie dans la littérature jeunesse », 10 novembre 1951) ; magnification du statut du poète, dont la parole fait autorité (je pense aux éloges faits à Anne Hébert, ou encore à la page d'hommage à Victor Hugo, avec caricature de Lapalme, texte d'Alfred Desrochers et compte rendu d'une petite enquête qui manifeste un indubitable ancrage dans le présent littéraire : « Quand avez-vous lu du Hugo pour la dernière fois? Pourquoi et dans quelles circonstances? », enquête à laquelle répondent Claude-Henri Grignon, Victor Barbeau, Yves Thériault, Roger Rolland, Éloi de Grandmont et Alain Grandbois⁸. Ajoutons qu'une certaine conception romantique et passéiste de la poésie est vigoureusement et ironiquement récusée : les travaux de Séraphin Marion sont une occasion de « délectation » qui n'est pas morose (24 et 31 mai).

Certes la poésie n'est pas morte, comme le répète la livraison du

8. Semblable exercice avait été proposé aux auteurs français dans les pages de *Lettres françaises*. Une étude comparative du discours tenu sur la littérature dans les journaux et les périodiques français et québécois de la période serait d'une grande pertinence. Les spécificités du champ littéraire québécois en sortiraient mieux établies, qu'elles soient magnifiées ou amoindries.

3 mai, qui propose un poème d'Alfred Desrochers et évoque la publication, dans la *Revue de l'Amérique française*, de nombreux poèmes. Et la poésie publiée dans les pages du journal est bien vivante. Les jeunes poètes, car c'est d'eux surtout qu'il s'agit, se nomment Luc Perrier, Olivier Marchand, Jean-Guy Pilon et leurs poèmes ont désormais trouvé une niche ferme, en haut de la page, soit au centre soit à gauche, à la meilleure place donc. Quant à la critique, elle est, durant cette période, presque exclusivement centrée sur les œuvres québécoises, lesquelles deviennent d'ailleurs des occasions d'échanges avec les critiques étrangers, belges (Albert Ayguesparse) ou français (Pierre Emmanuel, André Thérive), invités à commenter nos auteurs. On peut ici parler d'une sorte d'égalité nouvelle devant les textes : Pierre Emmanuel est invité à écrire sur Saint-Denys Garneau mais, lorsqu'il s'agit de discuter de Mauriac, Saint-Denys Garneau a lui-même toute l'autorité souhaitable.

Je ne chercherai pas ici à effectuer une analyse détaillée du corpus poétique que livre le journal. Je signalerai toutefois que, sauf exception, les poèmes sont brefs, volontiers anaphoriques, et marqués par des images de matin, de départ, d'espérance. Beaucoup de ces textes seront par la suite publiés aux futures Éditions de l'Hexagone — mais pour l'instant, dans le journal, ils ne témoignent que de leur existence propre : *Le Devoir* accueille véritablement la poésie qui se fait.

Parallèlement commence à se faire jour une interrogation sur les conditions matérielles d'exercice de la littérature — de la poésie. Ces interrogations me semblent appelées à la fois par les exigences implicitement posées dans les exercices critiques : authenticité, travail de la forme, tensions éthiques. Elles semblent aussi renvoyer à une réflexion plus large sur l'état général de notre vie culturelle. Ainsi, la dimension institutionnelle — système des bibliothèques (5 janvier), formation offerte dans les facultés (8 mars) — est-elle évoquée, de même que les conditions matérielles dans lesquelles vivent les écrivains. Je retiendrai un entrefilet (« La foire aux lettres », 12 juillet 1952) qui est rétrospectivement assez amusant. Il y est question d'un article de François-Albert Angers paru dans la revue *Qui ?* dans lequel l'auteur raconte que le poète Albert Ferland vivait, au début du siècle, dans la plus grande pauvreté. Cela émut quelques bonnes âmes qui mirent sur pied le Comité des dames patronesses du *Canada chanté* (c'est le titre d'un recueil d'Albert Ferland) ; le sénateur Thibaudeau, pressé par sa femme, lui obtint un emploi au ministère des Postes qui conférait au poète une modeste aisance. François-Albert Angers conclut : « Et voilà comment au

Canada français, la poésie réussit à nourrir un homme. » Marcotte rétorque, avec une bonne dose d'ironie : « À quand le comité des Dames patronesses de *L'Ange du matin* ou l'Association des Gardiennes officielles des *Premiers Secrets*? » Les deux recueils en question — le premier est de Fernand Dumont, le second d'Éloi de Grandmont — avaient reçu un accueil chaleureux dans les semaines précédentes. Outre que la dimension historique de l'anecdote est ici ramenée, par le biais du commentaire ironique, à la plus immédiate contemporanéité, se fait jour un souci quant à la dimension plus matérielle de la littérature, souci dont on trouvait déjà trace dans un texte de Pierre Emmanuel intitulé « Un poète et son éditeur » (5 juillet) et qui va bientôt gagner en importance.

Au moment même où paraît acquise la prédominance de la poésie, la page littéraire subit d'importantes modifications. En août 1952 disparaît l'en-tête *Les idées et les hommes* alors que s'ajoute, sur le tiers gauche de la page, la programmation radio de la semaine. Cela réduit d'autant la surface disponible pour la littérature, la place de la poésie y gagnant donc proportionnellement. Sans être totalement détachée du reste de la vie culturelle (à preuve, une série radio, *Les grands romans*, avait systématiquement trouvé des échos dans la page littéraire, ce qui n'avait rien d'étonnant puisqu'il s'agissait dans ces émissions de diffuser les « classiques canadiens »), la page littéraire avait jusque-là consacré l'essentiel de son espace à des œuvres et, accessoirement, à des événements littéraires. Manifestement, cette irruption du thème plus large de la culture renvoie à tout autre chose qui ne peut être entièrement attribuée au flottement des livraisons de vacances. En effet, le 30 août, alors que la « page littéraire » n'en fait plus qu'une moitié, Gilles Marcotte publie « La culture française est-elle vraiment sans frontière? », déplaçant soudain le foyer de la page de la poésie vers une ample interrogation sur la notion de culture.

L'état de la culture

Je crois qu'il faut voir là l'amorce d'un second mouvement. Le littéraire est soudainement décentré : on publie coup sur coup deux textes de Roger Rolland sur l'enseignement secondaire — il est très sévère à l'égard de la perpétuation de l'inculture dans nos institutions (13 sept. / 20 sept.)⁹ —, qui aura des suites, avec lettres et commentaires (11 et

9. Le compte rendu « Le journal d'École normale de Romain Rolland » (*Le cloître de la rue d'Ulm*) apparaît ici comme un relais polémique : « Ce texte ne pourrait-il pas avoir été rédigé hier par un étudiant français ou canadien? » écrit Gilles Marcotte.

18 octobre); puis un article intitulé « Le *second métier* pour l'écrivain est un bien et une bénédiction du ciel », compte rendu d'une conférence sur la condition de l'écrivain dans la société moderne (4 octobre). Lorsque la poésie recommence à occuper l'espace à partir du 8 novembre, le ton a légèrement changé : la critique signée par Gilles Marcotte s'intitule « Message pour un temps d'agonie » et jouxte un poème de Monique Bosco intitulé *Le mur des lamentations*. Désormais, la poésie sera accompagnée d'une préoccupation constante pour son statut social, pour ses pouvoirs. En témoignent tous les textes consacrés à l'origine du mouvement littéraire, le souci de saisir dans leur mouvance les sources de la poésie vivante actuelle, et l'insistance mise sur le statut de l'écrivain. Ainsi, le 15 novembre, la moitié de la surface utile de la page est consacrée à trois poèmes inédits d'Éloi de Grandmont. Une brève interview et une bibliographie les accompagnent. La phrase finale de Gilles Marcotte, qui sert d'introduction immédiate aux textes, rattache explicitement la publication des poèmes au concret de la vie culturelle : « Un écrivain qui écrit, ça n'est pas si fréquent au Canada français. » Alfred Des Rochers accroche lui aussi le grelot, le 22 novembre, affirmant que Louis Dantin, lecteur et poète est le véritable ancêtre de la génération des « individualistes de 1952 ». Puis, dans les semaines qui suivent, l'annonce de la publication de l'édition critique des poèmes d'Émile Nelligan par Luc Lacoursière est donnée pour le signe de l'existence d'une véritable institution littéraire, témoignant que notre culture est désormais mûre pour accueillir la poésie. L'absence de Gilles Marcotte durant plusieurs semaines désarticule ensuite provisoirement la page : on revient à la tripartition ancienne. Mais dès le 17 janvier, le fil est renoué : une critique de *Profil de l'original* d'Andrée Maillet permet à Gilles Marcotte de consacrer non pas une romancière mais « un écrivain extrêmement doué » ; un entrefilet est consacré aux « Grandeur et servitude du métier d'écrivain » ; un autre rapporte que « La Société des écrivains demande l'abolition de la taxe sur le livre » ; une rubrique est créée, « Lecture de revues », où paraîtront désormais chaque semaine « des notes sur les livraisons courantes des grandes revues canadiennes et françaises ». Le coin droit rappelle que « Il y a 25 ans, Alfred Des Rochers publiait son premier recueil de vers ». Le poème « L'offrande aux vierges folles » y est enchâssé dans une bio-bibliographie du poète qui est suivie d'une plainte :

Au Canada, malheureusement, les périodiques qui ont de l'argent ne publient pas de littérature — ou s'ils en publient, il vont la chercher, « pas cher » outre-mer — [...]

Reste la radio.

Radio-Canada, jusqu'ici, n'a pas négligé la poésie : elle a fait entendre des suites de poèmes de Grandbois, de Choquette, et d'autres qui n'ont pas encore atteint le public par la voie de l'édition. Pourquoi la poésie d'Alfred Des Rochers n'obtiendrait-elle pas le même privilège ?

Des journalistes proposent les... autorités disposent.

La présentation graphique confirme que le poème n'est plus cet objet flottant et migrant qu'on pouvait par mégarde confondre avec les encarts publicitaires : il est un centre auquel la figure du poète et le souci de créer une culture moderne donnent la plénitude de son sens. Il est aussi, par le commentaire, étroitement rattaché à la vie de la Cité.

Tout cela sera repris, avec éclat et panache, la semaine suivante. Sous l'en-tête « Vie des lettres », titre de la nouvelle rubrique qui, désormais, donne aussi son titre à la page, paraît « Émile Nelligan », la première livraison d'une longue analyse de Gilles Marcotte sur l'édition critique des poèmes de Nelligan publiée chez Fides par Luc Lacourcière. Et tout à côté, disant haut et clair le rôle de la poésie, on lit : « Poésie et structures sociales », par Fernand Dumont. Cette page me semble véritablement nouer le lien entre la vie collective et la poésie : la poésie se voit explicitement attribuer un rôle cardinal dans l'identité d'une collectivité. Les exemples de Dumont ne sont pas exclusivement québécois, au contraire, mais tous tendent à montrer que la poésie raconte la vie dans ce qu'elle a de plus contemporain, tant dans l'ordre privé que dans l'ordre public. Bref, la poésie est au centre de la vie commune, elle en est le sel, elle en dit le sens.

Le désir de poésie

La présence de la poésie se maintient ainsi, abondante, tout au long de 1953 : poèmes publiés, articles sur Anne Hébert et Saint-Denys Garneau, textes critiques de Pierre Emmanuel (« Peut-on traduire les poètes ? », 21 février ; « Un nouveau poème de Pierre-Jean Jouve », 2 mai), commentaires de Pierre Seghers ou d'André Grasset sur les poètes et la poésie. Sitôt que les propos littéraires se situent à une certaine hauteur, la poésie fait, tout naturellement semble-t-il, son entrée. Ainsi, le 25 avril, lorsque « Albert Béguin nous parle de Sartre et de quelques autres », toute la seconde partie de l'entretien porte sur la poésie — Saint-John Perse, René Char, Éluard... Et rien de mieux pour rendre hommage à un jeune écrivain que de le désigner comme lecteur de poésie (« Un élève de méthode qui lisait Grandbois » — il s'agit de Jean-Guy Pilon —, 29 août). Sans doute doit-on se rappeler que durant cette

période la poésie est encore au foyer du champ littéraire en France, malgré la domination idéologique des romanciers que sont Sartre et Camus, et que des figures comme celles d'Anne Hébert, Saint-Denis Garneau et Nelligan sont ici déjà consacrées. *A contrario*, la jeune poésie diffusée dans les pages du journal nous est plutôt présentée comme œuvre en gestation. Wilfrid Lemoine est un poète encore « incomplet » (18 juillet); les poèmes de Gatien Lapointe (29 août), Olivier Marchand et Gaston Miron (25 avril) sont présentés comme devant être prochainement publiés. Malgré ou à cause peut-être de son inachèvement, cette poésie est à la fois attendue et accueillie. Tout au long des deux années précédentes Gilles Marcotte était parvenu à porter la poésie sur la place publique, puis à la poser au cœur de tout souci pour la culture, créant en quelque sorte un désir de poésie, fait d'enthousiasme et de patience. Il n'est donc pas étonnant que sa critique des poèmes de Gaston Miron parus dans *Deux Sangs*, qui est loin d'être favorable, se termine sur ces mots :

Je crois voir dans « Potence », « Semaine » et la première strophe de « Ce corps nouveau » l'ébauche d'un art très différent, de trait bref et cinglant, qui serait probablement la voie personnelle de Gaston Miron. Il n'est pas donné à tous les poètes de se trouver du premier coup. Nous attendrons.
(12 septembre)

* * *

En 1953, le milieu de l'édition commençait tout juste à se relever des suites catastrophiques de l'affaire qu'il convient, depuis le célèbre texte de Jean Charbonneau, de désigner comme le contentieux entre *La France et nous*¹⁰. Les éditeurs de poésie, beaucoup plus professionnels que l'Hexagone des débuts (pensons aux éditions Erta, où Roland Giguère fait alors de très beaux livres, ou aux Éditions de Malte d'André Roche), avaient, depuis la fin de la guerre, appuyé des publications presque confidentielles. Mais désormais, ce ne sont pas, de manière indifférenciée, des œuvres littéraires canadiennes-françaises que le critique espère (comme il l'affirmait dans le texte liminaire du « Supplément littéraire » de 1950), c'est la poésie qui est attendue. C'est pourquoi l'Hexagone qui est créé au même moment pourra, malgré, ou peut-être à cause des moyens artisanaux qui sont les siens¹¹ — les

10. Jean Charbonneau, *La France et nous. Journal d'une querelle*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1947.

11. Cette pauvreté de moyens rappelle celle de la poésie de la Résistance, marquée elle aussi au sceau de l'ascèse et de l'urgence.

premiers recueils sont ronéotypés puis assemblés et brochés à la main dans un sous-sol par les membres de l'équipe, on vend les exemplaires par souscription¹² —, connaître le succès que l'on sait : des tirages d'environ mille exemplaires, rapidement écoulés ; un extraordinaire pouvoir d'attraction auprès des jeunes écrivains¹³ ; et la création d'une image forte, celle de lieu de naissance d'une poésie nationale moderne. Cette poésie avait pour ainsi dire sa place toute prête dans l'espace public tel que le livre en raccourci le journal. De leur côté, les poèmes eux-mêmes proposaient implicitement, mais aussi parfois explicitement, une configuration de cet espace. Ainsi n'est-il pas indifférent de savoir que publiant Gaston Miron, Gilles Marcotte avait retenu l'un des poèmes dont il disait qu'ils inventent un « art très différent, de trait bref et cinglant » : « Potence ».

Les squares les marchés
Les cafés les gares
Trotte les rues
La joie pas vue

Alerte ! Alerte !
Chez tous les poètes
Morts ou vivants
La joie se pend

Il est huit heures
p.m.
Personne qui pleure
Ou s'en souvienn

Rue Saint-Denis
Le dernier carnage
Et le ciel noirci
Où le sang nage

Désormais, dans les pages du *Devoir*, les poètes sont sur la place publique, « rue Saint-Denis » déjà ils « montent la garde du monde¹⁴ ». Le journal donne ainsi au poème un statut politique, non pas parce que le politique serait ici une topique centrale mais parce que, lui ménageant une véritable place, démarginalisée, dans le « texte sous ten-

12. Voir l'article de Gilles Marcotte, « L'Hexagone et compagnie », dans *Littérature et circonstances*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Essais littéraires », 1989, p. 113-122.

13. Dans les interviews préparatoires à sa thèse de doctorat, Christine Tellier a relevé l'abondance des manuscrits reçus, dès la fondation de l'Hexagone. Voir « La naissance de l'Hexagone à l'intérieur de l'Ordre de Bon temps », article à paraître.

14. Gaston Miron, « Sur la place publique. Recours didactique », *L'homme rapaillé*, Montréal, l'Hexagone, 1994, p. 84.

sion¹⁵ » qu'il compose, il le met en interaction avec le politique même, qui est irruption de subjectivisation dans l'espace public¹⁶. Plutôt que de l'abolition des frontières entre le poétique et le politique dans la profération du poème, suivant notre hypothèse de départ, il faudrait donc parler d'entrecroisement des discours et de reconfiguration de l'espace public, reconfiguration dont le journal serait à la fois l'agent et le produit.

Tout est prêt pour que Gaston Miron puisse écrire :

Je suis sur la place publique avec les miens
la poésie n'a pas à rougir de moi
j'ai su qu'une espérance soulevait le monde jusqu'ici¹⁷.

15. Maurice Mouillaud, « Un texte sous tension », *Cahiers de textologie*, n° 3, « Textologie du journal », 1990, p. 145.

16. C'est la définition que propose Jacques Rancière dans *La méfiance*, Paris, Galilée, 1995. Pour une mise en relation éclairante entre la poésie de Gaston Miron et le politique, voir l'article de Claude Filteau, « Un poète de circonstance », *Études françaises*, vol. XXXV, n°s 2-3, « Gaston Miron un poète dans la cité », p. 105-127. Cet article montre bien l'interaction entre poème et discours social : « Quand Miron insère ses poèmes dans les journaux ou les revues engagées qu'il choisit (avec une certaine périodicité qui est la sienne dans des publications qui ont leur propre périodicité), il replace la poésie dans le "flux éditorial", tandis qu'il réintroduit le discours social dans la poésie de son époque encore marquée par la poésie pure » (p. 112). L'exemple ne vaut peut-être pas que pour Gaston Miron. La place faite à la poésie dans *Le Devoir* me semble avoir un effet plus que similaire : replacer la poésie dans le flux éditorial et, par des effets d'interdiscursivité, réintroduire le discours social dans la poésie, par une sorte de contamination.

17. Gaston Miron, *op. cit.*, p. 85.



Une lettre de Colette Willy

A PROPOS DE SES DÉBUTS
COMME AUTEUR DRAMATIQUE, ACTRICE
ET DANSEUSE

Mes idées générales sur le théâtre, cher *Comædia Illustré*! Mais je n'en ai pas; — pas encore. Pourquoi voulez-vous que le fait d'avoir écrit deux actes, et d'y jouer le principal rôle, m'incite soudain à avoir des idées géné-

rales sur le théâtre?

Je n'aime pas beaucoup les idées générales. J'ai écrit une petite pièce, — deux actes sur un sujet très mince — où le dialogue garde le lâché, le naturel, la rapidité un peu décousue de notre langage usuel, notre langage de gens pressés et négligents, trop paresseux pour parler correctement, assez mal élevés pour laisser échapper un mot... vert, enfin une petite pièce morale où la vertu se tient assez mal, comme quelques femmes foncièrement honnêtes... Voilà tout, jusqu'à présent.

Peut-être, la saison prochaine, alourdirai-je de trois actes mon bagage, très léger, d'auteur dramatique. Mais c'est si loin! Et je n'aime guère songer à l'avenir. Je préfère me délecter du présent, de la bienveillance des critiques, de la gentillesse du public... Laissez-moi l'impression confuse et délicate de recevoir, chaque soir, une récompense qui dépasse mes mérites... Laissez-moi remercier mes camarades Fanny-Valdec, Florise, Durec et Prieur, — sans oublier Poucette, Poucette chienne bull qui connaît la gloire d'être mentionnée aux affiches et aux programmes

en attendant le motif lumineux...

Colette Willy
09

Si vous y tenez, je vous parlerai un jour de la pantomime, et

